



# Comité Bouliste Départemental de la Charente

---

## COMPTE – RENDU de la REUNION DU COMITE DIRECTEUR de la CHARENTE VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2011

---

20 heures 15, club house de l'amicale bouliste de l'Isle D'Espagnac.

PRESENTS : Ms. A.MONTICO – F.FLEURANCEAU – S.LACROIX – J.P.LICHTLIN – TH.GARREAU –  
MME J.PLINET

ABSENTS EXCUSES : Ms. D.BROUILLET – F.LICHTLIN – L.DOUSSINET – MMES. M.JOHNSON –  
J.LICHTLIN

Francis FLEURANCEAU remet un pouvoir de Martine JOHNSON

Josette PLINET remercie le club de l'Isle D'Espagnac de recevoir le comité dans leur local de réunions.

Elle donne l'ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu : aucune remarque approuvée
- 1) LES DERNIERS DOSSIERS à DEBATTRE : Alain MONTICO
  - La catégorisation : l'acheminement s'est mieux déroulé, une seule erreur à déplorer dans le premier tableau, la FFSB n'avait pas tenu compte des licenciés 4<sup>ème</sup> division et même 2<sup>ème</sup> division qui étaient qualifiés pour le France quadrettes .Tout a été rectifié rapidement
  - En Charente 2 équipes déclarées en 2<sup>ème</sup> division : ABAngoulême DOUSSINET // CBCognac FLEURANCEAU – 1 équipe en F3 CARNEIRO J / GILLARDEAU V (CBCognac)
  - Les mutations : Josette PLINET 8 mutants 4 internes , soit 2 joueurs de l'ABAngouême via ASVerriers Châteaubernard et 2 joueurs de ASVerriers Châteaubernard via ABAngoulême – 2 joueurs venant de Saintes ( CBD17) 1 venant de Port des Barques (CBD17) au CBCognac et 1 venant de Châtellerault ( BD86 ) à A.B.Angoulême .
  - Les licences Alain MONTICO relate les difficultés qu'il rencontre pour élaborer les licences, à savoir, nouvelle présentation, nouvelles données .Il se heurte à des problèmes de base venant de la FFSB qui a pris du retard pour que le système de l'application BOULY soit opérationnel en amont du début de la saison 2011/2012.
  - CONTRAT D'OBJECTIF -LES ACTIONS : La FFSB avait mis en place des groupes de travail qui ont sillonné les régions de France pour sensibiliser les dirigeants des CBR et surtout des CBD et le rôle à tenir avec leurs AS. Le but initial est de maintenir l'effectif des licences sur le plan national à 65000. Il faut donc partir de la base soit les AS et développer le loisir sous toutes ses formes  
Alain MONTICO et Josette PLINET ont travaillé sur les différents opportunités proposées dans ce développement : les 3 retenues sont le LOISIR dans toutes les figurations ouvertes – la FORMATION arbitre et éducateur – les JEUNES.  
Lors de la réunion des présidents Alain MONTICO développera ce dossier afin de bien sensibiliser et de bien faire comprendre aux AS l'importance de ces actions.
- 2) LE CAHIER DES CHARGES : Josette PLINET :  
Présentation du nouveau cahier des charges qui devra être approuvé afin de le présenter aux présidents des AS lors de la réunion.
  - Des modifications pour les droits d'engagements aux championnats départementaux
  - Rappel des indemnités versées pour les joueurs qualifiés aux phases régionales
  - Révision complète pour les indemnités du CBD aux qualifiés aux championnats de France**RAPPEL** : ces tarifs sont valables pour la saison 2011/2012 et sont révisables chaque début de saison

Tour de table : cahier des charges approuvé

3) TRESORERIE :

Les factures ont été envoyées à toutes les AS avec paiement pour le 30/09/2011  
A payer par le CBD le solde de la FFSB – l'assurance AXA

4) LES COMMISSIONS :

- La sportive : Francis FLEURANCEAU

Une demande pour l'inscription du championnat des AS 3<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> division a été adressée à tous les clubs – réponse souhaitée pour la réunion des présidents – tirage lors de la réunion des arbitres et de la sportive  
Club sportive NAT : 2 équipes engagées ESB ANGOUMOIS - COGNAC associé avec ASVERRIERS CHATEAUBERNARD – le tirage n'est pas encore fait une réunion doit être programmée par le CBRPOITOU – des aménagements ont été apportés dans le déroulement

Régional double mixte, pour la 1<sup>ère</sup> année cette compétition abouti à une qualification régionale, la rencontre doit se dérouler le samedi 10 septembre à COGNAC où les quatre CBD seront représentés en raison de deux équipes par CBD

- Les jeunes : la première rencontre doit se dérouler à l'ASVERRIERS CHATEAUBERNARD

Josette PLINET espère que d'autres AS feront pareil surtout pour les - 9 / - 11 / - 13 ans

15 / - 18 ans des compétitions sont proposées dans les quatre départements du POITOU et pour certaines elles sont rattachées au Pays de Loire et à l'Aquitaine : 4 sont spécifiques, les joueurs seront notés et classés les 4 premiers seront directement qualifiés pour le France .Josette PLINET demande à la commission de s'investir pour les déplacements.

- Josette PLINET regrette l'absence de la présidente, elle déplore surtout le manque total d'activité .Lors de la réunion de novembre il avait été projeté plusieurs actions et rien n'a été suivi.

- L'arbitrage : Jean-Pierre LICHTLIN rappelle que l'examen d'arbitre prévu les 17/18 septembre est annulé. Il fixe la date de la réunion pour établir le cahier des charges et dresser un point sur les aménagements du règlement.

Questions diverses :

Devis pour des écussons : Alain MONTICO présente un devis fait par l'ancien fournisseur

Jean-Pierre LICHTLIN se propose de voir ailleurs .Réponse demandée pour la prochaine réunion.

Josette PLINET relate une proposition de M.Abél GENERAUX pour organiser un loto : tour de table négatif.

Il est 23 heures fin de la réunion